

**XIIème session**  
**de la Conférence des Nations Unies sur le**  
**Commerce et le Développement**  
**Accra, Ghana**  
**20 -25 avril 2008**

---

**Déclaration de Madame Jeanne DAMBENDZET**

Ministre du commerce, de la consommation et des  
approvisionnement,

République du Congo

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Distingués délégués,

Au nom de Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo empêché, l'honneur m'échoit d'exprimer, à cette XIIème session de la CNUCED, les attentes et préoccupations de mon pays sur les opportunités et défis que présente la mondialisation pour le développement.

Permettez-moi, au préalable, de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier les autorités ghanéennes pour l'accueil particulièrement chaleureux qui a été réservé à ma délégation.

Aussi voudrais-je profiter de cette occasion pour saluer l'initiative de cette XIIème conférence de la CNUCED portée par son Secrétaire Général puisqu'elle nous réunit autour d'une ambition commune : Que la mondialisation soit, pour les pays en développement dont le Congo, plus un carrefour d'opportunités de création et de partage de richesses qu'un mouvement déstabilisateur et désintégrateur pour nos économies.

La mondialisation est en marche et elle est irréversible. Nous pourrions la réguler pour qu'elle profite mieux et équitablement à tous, mais nous ne saurions la contenir, quand bien même il existerait une politique mondiale volontariste.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués délégués,

A l'heure où nous tenons ces assises, le dynamisme économique, l'afflux d'investissements directs étrangers et le relèvement de niveaux de vie qu'enregistrent beaucoup de pays, notamment les pays en développement et en transition ne sauraient masquer une conjoncture mondiale marquée par la hausse des prix des matières premières et produits alimentaires de première nécessité, la crise financière des Subprimes et les défaillances d'entreprises de classe mondiale.

Nous notons, déjà au travers des mouvements sociaux vécus dans certains pays et des craintes sociales encore à venir exprimées par la Communauté Internationale, des conséquences perturbatrices sur la croissance, la paix, la sécurité et le développement de nos pays.

J'associe la voix du Congo à la mobilisation manifeste d'une part, des hauts responsables des organisations internationales notamment, la Banque Mondiale, la FAO, le FMI, le PAM, l'Union Européenne, l'Union Africaine, le G8 Finance et, d'autre part, des pays développés comme en développement qui, au regard de leurs agendas, mettent tout en œuvre pour éviter une propagation des émeutes de la faim.

Devant ces soubresauts de l'économie mondiale, mon pays partage avec le groupe des pays en développement, les préoccupations insuffisamment prises en compte dans le cadre

des négociations du cycle de Doha à l'OMC et de l'Accord de Partenariat Economique entre les pays du groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique et l'Union Européenne

A l'instar des autres pays en développement, le Congo ne saurait ni ne pourrait rattraper le train à grande vitesse de la mondialisation, sans la certitude de disposer de capacités multiformes éprouvées et durables lui permettant de prendre des engagements et d'en mesurer au préalable l'impact économique et social pour les générations futures.

La mondialisation pour le Congo est porteuse de nombreuses opportunités : réduire la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis des ressources pétrolières et forestières, diversifier la base productive notamment agricole, consolider le dynamisme du secteur des services. C'est la raison de notre engagement dans les négociations du cycle de Doha. Nous en espérons une issue rapide et équitable.

Mais à l'heure actuelle, il s'exprime de vives préoccupations sur les effets bénéfiques et attendus de ces négociations pour le développement, sans l'assurance d'une amélioration substantielle et asymétrique de l'accès aux marchés agricoles des pays développés, d'une réduction ambitieuse des subventions internes ayant un effet de distorsion sur les échanges et la prise en compte des intérêts spécifiques de certains pays sur les crédits à l'exportation ainsi que les modalités de fourniture de l'aide alimentaire dans des situations d'urgence.

La libéralisation des échanges industriels est une impérieuse nécessité pour accélérer l'industrialisation de nos économies, augmenter le taux de mécanisation des activités et libérer

l'emploi vers des secteurs nouveaux. Toutefois, elle devrait se faire de manière progressive et mesurée afin de maintenir nos préférences commerciales et protéger nos priorités de développement.

La mondialisation présente également aujourd'hui un nouveau visage, celui de l'intégration et des coopérations régionales. Or l'Accord de Partenariat Economique, Intermédiaire ou complet a été signé en dehors du cadre établi par l'Accord de Cotonou de juin 2000 et la Feuille de route de juillet 2004 pour le cas de l'Afrique Centrale.

Une situation devenue équivoque puisque pendant que nous reprenons les négociations sous la coordination des instances régionales, nous devons également anticiper les risques de perturbation du commerce, de l'intégration et d'évitement fiscal qui pourront en découler. En effet, l'intégration de l'Afrique Centrale risque d'être remise en cause si un APE complet tardait à être signé.

Notre pays, la République du Congo, réaffirme, par sa participation active aux différentes instances de réflexion et de négociation, sa volonté de conclure des APE régionaux complets et favorables au développement. Toutefois, elle exhorte la partie européenne à adopter une position plus soucieuse de priorités de développement des pays ACP et attentive à sa marche de manœuvre limitée.

Ainsi que nous le voyons tous, le contexte dans lequel se tient cette XIIème conférence est caractérisé par la nécessité de conclure les négociations internationales en cours (OMC et APE) et par la flambée des prix des produits de première nécessité.

Pour faire face à tous ces défis de l'heure, la mobilisation doit être totale sur tous les fronts et la CNUCED est, à notre sens, plus que jamais interpellée et appelée à jouer un rôle de premier rang, notamment dans l'expression politique du Tiers-Monde, et surtout dans la mise en œuvre des résolutions prises dans les différentes instances mondiales.

La 11<sup>ème</sup> conférence de la CNUCED s'ouvrait au lendemain d'une contestation des discours à dominante libre-échangiste de l'OMC et de critiques issues des milieux universitaires et de la société civile formulées à l'encontre des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale. Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux s'imposaient alors avec acuité.

Aujourd'hui aussi, nous avons l'opportunité d'inscrire avec la même éloquence, l'effectivité de l'aide au commerce dans le cadre de l'OMC ou les mesures de renforcement des capacités productives liées à l'APE au rang de nos batailles communes pour le développement des pays pauvres par le commerce.

Mesdames, Messieurs, Je vous remercie.